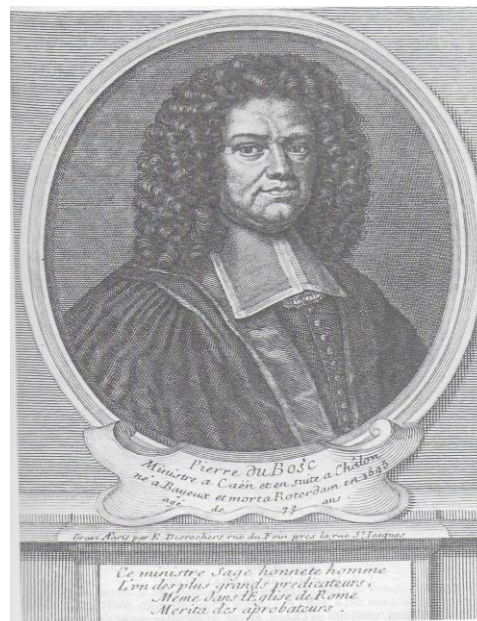


*Pierre Du Bosc (1623-
1692),
un pasteur caennais au
service des Églises réformées de
France*

Pierre Du Bosc est aujourd'hui une figure oubliée. Pasteur de Caen entre 1645 et 1685, réfugié aux Provinces-Unies et mort à Rotterdam après la révocation de l'édit de Nantes, ses œuvres et son action restent ignorées. Pour établir une biographie sérieuse du personnage, on dispose de plusieurs types de documents. Outre les sermons et les mentions diverses de l'activité du ministre, on peut s'appuyer sur *La Vie...* rédigée par son gendre, pasteur de Rouen avant 1685, également exilé en Hollande, Philippe Legendre¹.

Du ministère caennais à l'exil aux
Provinces-Unies

Pierre Du Bosc est né à Bayeux, le 21 février 1623. Il est baptisé le dimanche 26 au prêche de Vaucelles, petit village à l'Ouest de la capitale du Bessin, lieu habituel du culte réformé². C'est le fils de Guillaume du Bosc, avocat au Parlement de Rouen, et de Marie L'Hôtelier. On sait peu de choses sur ses premières années et sa formation si ce n'est qu'il étudie aux Académies de Montauban et de Saumur. Sa réputation grandit à tel point qu'il est approché par la prestigieuse Église de Loudun. Il est finalement admis pasteur de Caen par un colloque réuni à Trévières en novembre 1645. Il reçoit l'imposition des mains le 17 décembre 1645. Jeune ministre dans une Église prestigieuse du Nord de la Loire, où exerce depuis juin 1624 Samuel Bochart – la *Geographia sacra* du maître paraît à Caen, en 1646 –, Pierre Du Bosc débute une carrière pastorale qu'on lui promet prestigieuse.



Le pasteur s'installe en Normandie. Il épouse, le 4 août 1650, demoiselle Marie Moisant, fille de Guillaume et de Marthe Soyer, sœur du poète Jacques Moisant, le fondateur de l'Académie de Caen en 1652. Son épouse décède six ans plus tard. Il se remarie alors, le 3 juin 1657, à demoiselle Anne de Cahaigues, fille d'Étienne, professeur de médecine, et de Judith de Foullongnes. L'agrégation de Pierre Du Bosc à l'élite protestante bas-normande se lit bien dans la série de témoins qui assistent à la signature du contrat de mariage³.

Cette assise sociale établie, Pierre Du Bosc bénéficie d'un rayonnement qui dépasse vite les limites de la ville de Caen. C'est son talent oratoire qui est salué. Philippe Legendre le souligne avec admiration dans la biographie qu'il a consacrée à Pierre Du Bosc. Le pasteur caennais sait particulièrement imposer sa parole auprès de ses confrères lors des synodes provinciaux :

« Il est vrai qu'il réussissoit admirablement dans ces assemblées. La présence et la netteté de son esprit, la force et la solidité de son jugement y paroissoient avec éclat. Il avoit des vues et des ouvertures surprenantes, qui

¹ Philippe LEGENDRE, *La Vie de Pierre Du Bosc, ministre du saint Évangile, enrichie de lettres, harangues, dissertations et autres pièces importantes*, Rotterdam, Reinier Leers, 1694.

² Ces dates sont confirmées par une indication de Michel BÉZIER dans son *Histoire sommaire de la ville de Bayeux...*, Caen, J. Manoury, 1773, p. 197.

³ Archives départementales du Calvados, 2 E 99 (10 mai 1657).

tiroient souvent les compagnies des plus grands embarras. Ajoutez à cela qu'il parloit si juste et savoit donner un tour si facile et si agréable aux choses qu'il entraînoit ordinairement la compagnie dans ses sentimens⁴. »

L'Église de Paris-Charenton, la plus prestigieuse du royaume, envoie d'ailleurs une délégation dès 1658 pour demander le ministère du pasteur. Mais Pierre Du Bosc refuse de quitter Caen. Il répondra également par la négative à de nouvelles sollicitations, en 1670 et en 1679. Cette fidélité à la Normandie contribue d'ailleurs au prestige grandissant du pasteur. Un sermon prononcé à Caen est imprimé dès la fin des années 1650, semble-t-il⁵.

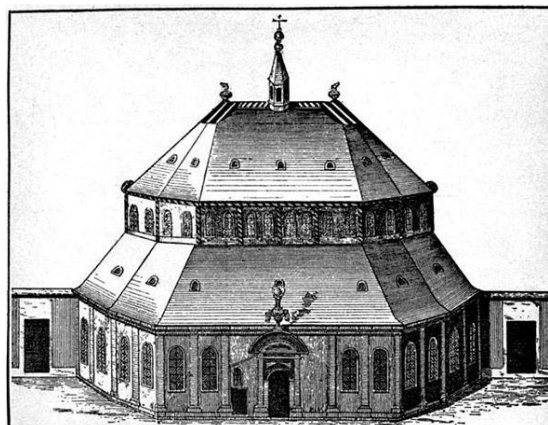
La vie de Pierre Du Bosc prend une nouvelle tournure durant les années 1660. Après un exil de quelques mois à Châlons-en-Champagne en 1664 à la suite d'un différend avec les jésuites, il s'engage dans la défense des Églises réformées normandes, victimes à partir de 1665 de procédures juridiques initiées par le pouvoir royal et visant explicitement à la destruction des temples. Il est très régulièrement envoyé à Paris et à Versailles pour exposer les arguments des réformés. Le 27 novembre 1668, il est député par les Églises réformées auprès du roi alors qu'il est envisagé de supprimer les chambres de l'édit des parlements de Paris et de Rouen, ces instances chargées de juger en appel les causes où les protestants sont parties. Louis XIV paraît impressionné par les qualités oratoires de son interlocuteur, puisqu'il déclare à son épouse, selon les propos rapportés par Philippe Legendre : « Madame, je viens d'entendre l'homme de mon royaume qui parle le mieux⁶. »

⁴ Philippe LEGENDRE, *La Vie de Pierre Du Bosc op. cit.*, p. 31.

⁵ Il s'agit de *Les Larmes de Saint Pierre ou Sermon sur les paroles de l'Évangile selon S. Luc...*, Charenton, Louis Vendôme, 1670. Philippe LEGENDRE, *La Vie...*, p. 17, indique que ce sermon, précédé d'une épître dédicatoire à Madame la Duchesse de la Trémouille, datée du 16 décembre 1658, est d'abord imprimé à la fin des années 1650.

⁶ Philippe LEGENDRE, *La Vie de Pierre Du Bosc ibid.*, p. 63.

Les années 1670 le voient poursuivre son action à Caen et à Paris, où, aux côtés du député général des Églises réformées de France, le marquis de Ruvigny, il s'investit dans la défense des intérêts des protestants. Il ne peut empêcher cependant la fermeture de quelques temples normands, prononcée par arrêt du Conseil à partir de 1679. Ces arrêts mettent ainsi un terme à une procédure commencée dans les années 1660. Pierre Du Bosc obtient néanmoins le maintien de « l'exercice de la Religion prétendue réformée » à Caen, décision prise par le Conseil du Roi, le 3 février 1681⁷.



le temple de Caen 1612-1685, sis rue de Bretagne

À la veille de la révocation de l'édit de Nantes, Pierre Du Bosc apparaît ainsi comme une personnalité majeure du monde réformé normand et français. C'est tout naturellement qu'il est chargé de présider le synode provincial réuni à Quevilly en 1682, le dernier avant 1685⁸. Jusqu'aux derniers mois, le pasteur caennais continue de défendre la fidélité au pouvoir royal tout en poursuivant activement la défense des Églises réformées. La fermeture du temple de Caen est finalement décidée par un arrêt du Parlement du 6 juin 1685. L'édifice est détruit

⁷ Voir cet arrêt : A.N. E 1809 (27), daté par erreur du 10 février 1681.

⁸ Je me permets de renvoyer, sur ce point, à mon édition des actes du synode provincial de 1682, « Aspects du protestantisme en Normandie à la veille de la Révocation de l'Édit de Nantes. Actes du synode provincial tenu à Quevilly et procès-verbaux des commissaires catholique et réformé y assistant (septembre 1682) », *Cahiers Léopold Delisle*, tome LI, 2002, fasc. 3-4, p. 1-116.

dans les jours qui suivent. Pierre Du Bosc est autorisé par brevet royal à quitter le royaume de France le 18 juin 1685. Il choisit les Provinces-Unies, comme nombre de ses collègues. Il arrive à Rotterdam en août. Il est nommé troisième pasteur ordinaire et confirmé le 28 octobre 1685, soit dix jours après la Révocation de l'Édit de Nantes. Il meurt six ans plus tard, le 2 janvier 1692.

Un prédicateur de son temps

Pierre Du Bosc occupe dans la prédication réformée au XVII^e siècle une place considérable. C'est ce que note Alexandre Vinet dans un recueil de textes paru en 1860⁹. Selon Philippe Legendre, les « ennemis de la vérité », « couraient en foule à ses sermons, et toute la force avec laquelle il combattoit leurs erreurs n'empêchoit point qu'ils ne les admirassent¹⁰. »

On possède plusieurs textes sur les prêches de Pierre Du Bosc rédigés par des controversistes catholiques¹¹. On dispose surtout de plusieurs des sermons du pasteur normand, textes imprimés avant et après la Révocation. En Hollande paraissent entre 1687 et 1701 quatre volumes contenant cinquante-huit *Sermons sur divers textes de l'Écriture Sainte*¹² ainsi que trois volumes comprenant quarante-sept *Sermons sur l'Épître de St. Paul aux Éphésiens*¹³. Ces textes sont parfois précisément datés. Quatre sermons sont publiés

avant la Révocation. Il s'agit des *Larmes de Saint Pierre* (1^{ère} édition, 1658 ?), de *La Doctrine de la Grâce* (1^{ère} édition, 1661), de *Les Estoiles du Ciel* (1^{ère} édition, 1663) et de *La Censure et la condamnation des tièdes* (1^{ère} édition, 1670). *Les Larmes...* s'ouvrent par une lettre à la duchesse de la Trémoille. *Les Estoiles...* sont adressées au pasteur rouennais Jean-Maximilien de l'Angle (1590-1674). Le dédicataire de *La Censure...* est le député général des Églises réformées de France, représentant les intérêts des protestants auprès de Louis XIV, le marquis de Ruvoigny.

On se contentera ici d'évoquer la portée politique des prêches de Pierre Du Bosc. La situation des protestants normands, particulièrement éprouvante à partir des années 1660, constitue en effet souvent l'arrière-plan des prêches du ministre. Cela est bien visible dans le sermon prononcé à l'occasion du synode de Quevilly, le 10 septembre 1663, devant l'ensemble des pasteurs exerçant alors en Normandie¹⁴. Il s'agit d'un commentaire du seizième verset du premier chapitre de l'*Apocalypse*, où saint Jean détaille sa vision du Christ : « Il tenait sept étoiles dans sa main droite. » La progression du sermon suit le modèle habituel, théorisé par un des collègues parisiens de Pierre Du Bosc, le pasteur Jean Claude, dans son *Traité de la composition d'un sermon*¹⁵ : exorde, explication, application.

⁹ Alexandre VINET, « Pierre Du Bosc, 1623-1692 », dans *Histoire de la prédication parmi les réformés de France au dix-septième siècle*, Paris, Ch. Meyrueis, 1860, p. 350-471. Voir aussi Françoise CHEVALIER, *Prêcher sous l'Édit de Nantes. La prédication réformée au XVII^e siècle en France*, Genève, Labor et Fides, 1994. Plus largement, on utilisera aussi avec profit les travaux de Julien GÉURY, notamment *La Muse du consistoire. Une histoire des pasteurs poètes des origines de la Réforme jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes*, Genève, Droz, 2016.

¹⁰ Philippe LEGENDRE, *La Vie...*, p. 6.

¹¹ Voir la liste donnée par les éditeurs de la *Bio-bibliographie normande*. Athenae Normannorum. Manuscrit inédit du R.P. François Martin, cordelier, Caen, L. Jouan éditeur, 3^e fascicule, 1903, p. 466-467.

¹² Pierre DU BOSCO, *Sermons sur divers textes de l'Écriture Sainte*, Rotterdam, Reinier

Leers, 1687 (tome 1^{er}), 1692 (tome 2^e), 1701 (tomes 3^e et 4^e).

¹³ Pierre DU BOSCO, *Sermons sur l'Épître de St. Paul aux Éphésiens contenant l'explication des principales matières contenues dans les trois premiers chapitres de cette Épître*, Rotterdam, Reinier Leers, 1699, 3 volumes.

¹⁴ Pierre DU BOSCO, *Les Estoiles du Ciel de l'Église ou Sermon sur ces paroles de Saint Jean en l'Apocalypse, chapitre I, v. 16. Et il avoit en sa main droite sept estoiles. Prononcé à Quevilly le dimanche 10 de juin 1663. En la présence du synode tenu à Rouen par Pierre Du Bosc*, Quevilly, Centurion Lucas, 1663.

¹⁵ Voir Jean CLAUDE, *Traité de la composition d'un sermon*, paru dans *Les Œuvres posthumes*, Amsterdam, P. Savouret, 1688, tome 1^{er}.

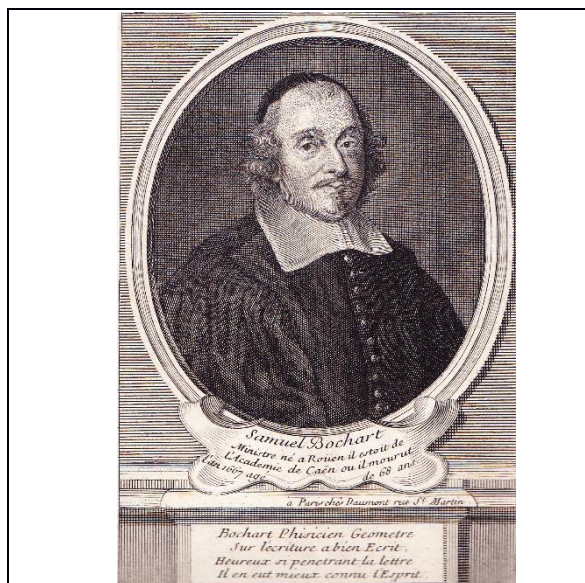
Pierre Du Bosc décrit ainsi dans son exorde, avec des images fortes, le sort des réformés :

« Nos Églises sont maintenant dans la tempeste, puisque nous sentons fondre sur nous des orages de toutes parts. L'air nous paroist tout plein de nuages et tout enflammé d'éclairs. Des vents impétueux et bruyants soufflent avec véhémence. Les vagues s'émeuvent violemment contre notre vaisseau et lui causent de rudes secousses. Et dans cette triste agitation de notre Nacelle, les gens craintifs et de petite foy commencent desjà à crier, Seigneur sauve nous, nous périssons ! »

Malgré sa fidélité au pouvoir royal, Pierre Du Bosc n'en a pas moins conscience de la répression de plus en plus vive qui s'abat sur les réformés. Il préfère en attribuer la responsabilité au clergé et surtout à la faiblesse morale de ses coreligionnaires. On peut citer ici un vigoureux sermon sur les versets 3 et 4 du chapitre 13 de l'Évangile de saint Luc, prononcé le 23 mars 1681. Si un arrêt du Conseil vient tout juste d'être rendu en faveur des protestants caennais, de nombreux temples normands ont été interdits. Pierre Du Bosc déclare à ses ouailles : « Notre bien propre nous appelle à la joye : mais le mal de nos frères nous appelle à la douleur et aux larmes¹⁶ ». Le ministre voit dans les larmes et les jeûnes un moyen d'émousser la colère divine¹⁷.

La révocation de l'édit de Nantes et l'exil qui s'ensuit constituent un véritable traumatisme pour Pierre Du Bosc. Elle n'altère pas cependant les fortes convictions absolutistes du ministre normand. Guillaume d'Orange et Marie II deviennent ses nouvelles références. Du Bosc leur dédie les deux premiers tomes de ses *Sermons sur divers textes de l'Écriture Sainte*.

Luc Daireaux



Samuel Bochart (Rouen, 1599 – Caen, 1667), l'aîné de Pierre Du Bosc, fut non seulement pasteur de la communauté réformée de Caen, mais un érudit, polyglotte, orientaliste, auteur de la *Geographia Sacra* et du *Hiérozoïcon* (traité sur les animaux cités dans la Bible). Il passa un an à Stockholm à l'invitation de la reine Christine de Suède. Membre de l'Académie des Sciences, Arts et belles-Lettres de Caen, il eut une crise d'apoplexie le 16 mai 1667 en plein débat avec Pierre-Daniel Huet.

Le samedi 13 mai 2017, l'Académie de Caen consacre une journée d'étude au célèbre pasteur. (Voir Agenda) à l'auditorium de la toute nouvelle Bibliothèque -médiathèque de Caen, la Bibliothèque Alexis-de-Tocqueville. La SHPN est partie prenante de cette manifestation.

¹⁶ Voir « Les Leçons de la Justice, ou Sermon sur les paroles de l'Évangile de notre Seigneur selon Saint Luc, Chap. 13. vers. 3. 4 », in Pierre Du Bosc, *Sermons sur divers textes de l'Écriture Sainte convenables au Tems*, Rotterdam, Reinier Leers, 1701, tome 3^e, p. 125-164, ici p. 126

¹⁷ Se reporter également à Pierre Du Bosc, *Les Larmes de Saint Pierre* op. cit.

Sur la question des larmes, voir spécialement Marianne CARBONNIER-BURKARD, « Larmes réformées », dans Michelle MAGDELAINE, Maria-Cristina PITASSI, Ruth WHELAN, Antony MC KENNA (éd.), *De l'Humanisme aux Lumières, Bayle et le protestantisme. Mélanges en l'honneur d'Élisabeth Labrousse*, Paris et Oxford, Universitas et Voltaire Foundation, 1996, p. 193-206.